DÉPLACEMENTS

Convention de financement entre Grand Lac, Grand Chambéry, Cœur de Savoie et le Département de la Savoie relative à la gratification du covoiturage sur les territoires de Grand Chambéry, Grand Lac et Cœur de Savoie

1 DOCUMENT - Publié le 15 septembre 2022



https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/bureau-communautaire/bureaux-communautaires-2023/bureau-communautaire-du-3-janvier-2023/deliberations-1-6/convention-de-financement-entre-grand-lac-grand-chambery-coeur-de-savoie-et-le-departement-de-la-savoie-relative-a-la-gratification-du-covoiturage-sur-les-territoires-de-grand-chambery-grand-lac-et-coeur-de-savoie-8312?

B_2022-09-06_DELIB08.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF, 367,4 KO)

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.